

# L'enfer est à la bibliothèque

LUNDI, 27 FÉVRIER 2012

JOURNAL FORUM - [UN BIBLIOTHÉCAIRE ET SES TRÉSORS](#)

En Europe, entre 1450 et 1500, la nouvelle presse à imprimer de Gutenberg met en circulation plus de 20 millions de livres! Avec cette grande diffusion naît l'inquiétude des autorités civiles et religieuses à l'égard des mauvais livres. Apparaît alors la censure royale, celle des parlements, et celle de l'Église catholique, incarnée par le célèbre Index – il en existe aussi un chez les protestants – qui voit le jour au milieu du 16<sup>e</sup> siècle pour n'être aboli que quatre siècles plus tard.

La Bibliothèque des livres rares et collections spéciales de l'Université de Montréal possède plusieurs arrêts condamnant des livres réputés comme *De l'esprit des lois*, de Montesquieu, ou *Les provinciales*, de Pascal. Le texte de ces arrêts débute généralement par cette formule lapidaire restée longtemps inchangée: «Ce livre intitulé [...] est condamné à être lacéré et brûlé par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme scandaleux, contraire à la Religion et aux bonnes mœurs.»

Plusieurs titres de nos collections portent les traces physiques de censures diverses. Sur notre exemplaire des *Essais*, de Montaigne, édités à Paris en 1640, les lacérations qui ont balaféré la couverture sont encore bien visibles et le portrait de l'écrivain a été mutilé à l'encre. Les *Essais* seront mis à l'Index en 1676 et, à l'évidence, l'individu qui s'est attaqué à notre copie n'était pas un admirateur de Montaigne non plus!



Il y a aussi cet exemplaire du *Novum Testamentum* de 1522, traduit par Érasme, qui ne présente pourtant rien d'anormal au premier coup d'œil. Mais quand on l'ouvre, on aperçoit sur la page de titre les traces de multiples coups de poignard qui ont transpercé ce livre de part en part! Réformateur de l'Église, Érasme a été particulièrement visé par la censure en plus de s'attirer beaucoup d'ennemis. Dans notre cas, l'injure faite à ce livre est peut-être l'œuvre d'un zélé adversaire de l'humaniste!

Au moins, nos titres ont évité les flammes... et les chercheurs peuvent aujourd'hui venir les lire en toute impunité et avec l'entière bénédiction des bibliothécaires!

Normand Trudel, bibliothécaire  
Collaboration spéciale

Les ouvrages d'Érasme et de Montaigne font partie du fonds principal de notre bibliothèque, qui compte près de 120 000 documents.